



CAPD du 11 Mai 2010

DECLARATION DU SE UNSA

Monsieur le Secrétaire Général,

Mesdames, Messieurs,

Nos travaux bien entendu concernent les personnels de notre département, néanmoins le SE UNSA souhaite vous informer dans cette instance, du préavis de grève lancé dans un cadre unitaire, par les organisations syndicales CFDT, CGT, FSU, Solidaires, UNSA. Toutes ces organisations appellent les salariés, les retraités, les jeunes et les privés d'emploi à une journée nationale de mobilisation le jeudi 27 mai 2010 pour interpeller ensemble les pouvoirs publics, tous les employeurs et peser sur les choix à venir pour l'emploi, les salaires et la retraite.

A propos de la retraite dans notre département, le report de la mise en ligne des documents, pour prétendre à la mise en retraite en septembre 2011, information adressée par mail, hier aux écoles ne va pas rassurer les collègues concernés ! Vous nous indiquerez le motif, mais dans le contexte actuel, toutes les interrogations demeureront !

Nous retiendrons des opérations du mouvement le retour des postes bloqués pour les stagiaires alors que le serveur était déjà ouvert ainsi que les mesures de carte scolaire posées à quelques jours de la fermeture du serveur. Un calendrier qui stresse inutilement les collègues victimes des mesures, tout comme les enseignants nouvellement mutés, qui découvrent les conséquences d'un barème intra-départemental trop succinct. Le SE UNSA relaye ici leur mécontentement ! Le SE UNSA réitère la demande de prise la prise en compte à minima des points en Zone violence : Ces points figurent dans le barème des permutations, pourquoi ne sont-ils pas pris en compte avec une mise en cohérence avec le barème intra ?

Autre sujet de colère et interrogations des collègues concernés par **l'absence de la quotité 80 % de droit** dans la circulaire des temps partiels. D'autant que se sont bien souvent les mêmes qui subissent des affectations à titre provisoire loin de leur domicile ! Le SE UNSA exige l'application des textes et la mise en œuvre pour tous les bénéficiaires de droit.

Enfin, l'insuffisance **du dispositif des congés formation** laisse aussi trop de collègues en attente : 84 demandes et seules 41 seront actées. Un rapport bien faible au regard des 7 000 enseignants potentiellement demandeurs !

Nous clôturerons notre intervention par ces questions :

- La mise en œuvre concrète de la revalorisation dans notre département ;
- L'organisation d'un GT sur les inspections ;

Nous vous remercions.

Secrétaire Départementale

Evelyne SEGUIN